

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ééducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 102153

Société : R.A.M

50021

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : Marc'henn Lehabir

Date de naissance : 26/03/68

Adresse : 38 Rue Al-Benhalla EL Marmi Maanij

Tél. : 06 66 30 36 35 Total des frais engagés : 8000,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 02/12/2020

Nom et prénom du malade : MARHENN LEHABIR

Lien de parenté : Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : Pneumopathie

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements faits sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

Le : 02/12/2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoriaires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
02/11/22	CS	0	0	PROFESSOR ABDELAZIZ ABDELLAH EL HASSAN Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
	09/11/1980		800 Dhs

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

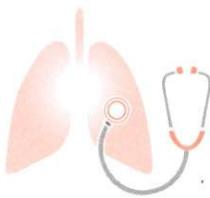
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Professeur Abdelaziz BAKHATAR

*Ancien Professeur de l'Enseignement Supérieur
à la Faculté de Médecine et de Pharmacie
de Casablanca*

Diplômé A.F.S.A. (Attestation de Formation
Spécialisée Approfondie, Hôpital Beaujon, Paris)
Pléthysmographie avec D.L.C.O. / Gaz du sang



طار العزيز عبد الدكتور

أستاذ التعليم العالى سائقا

وكارثة الطبيعة والفساد بالبلاد

جامعة الملك عبد الله للعلوم والتقنية

شهادة المدرب A.F.S.A. (المحضر)

المعلم بمستشفى بوجون، باريس

قياس الوظيفة التنفسية / قياس الـ⁶ كسجين في الدم

Casablanca, le.

02/11/2020

الدار البيضاء في

Mrs. MARSHALL LEKBIR

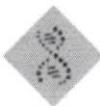
- P a Covid

19



Procureur Atteba
Pneumonie
416, Bd Atteba
Res. Atteba
Tel: (4212) 5100
ICE:

DAKHATAR
Dr. Allergologue
Dr. A. Dakh. ad. Anoual
100012 - Casablanca
5145 00012



LIAB

المختبر الدولي للتحاليل الطبية
LABORATOIRE INTERNATIONAL D'ANALYSES BIOMÉDICALES

Casablanca le, 02-11-2020

FACTURE N°

Nom, Prénom du patient : Mr Lekbir MARHOUM

Date de l'examen : 02-11-2020

Type d'examen : Examen biologique

Demande N° : 2011020146

Médecin demandeur :

Récapitulatif des analyses

<i>CN</i>	<i>Analyse</i>	<i>Val</i>	<i>Clefs</i>
9105	Forfait traitement échantillon sanguin	0	
	Sérologie SARS-COV19	—	HN
	Test de dépistage E-Gene et de confirmation de Coronavirus-RdRP-Gene	—	HN

Total des BHN : 975

Montant total en chiffre : 800DHS

Montant Total en lettres : huit cents dirham

Opération bénéficiant de l'exonération à la TVA sans bénéfice du droit déduction conformément à l'article 91-VI-1° du Code Général des Impôts.



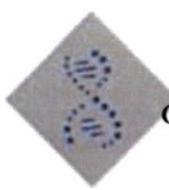
101, Boulevard Abdelmoumen, Casablanca – Maroc; Tel : +212(0)5 22 42 39 60/65; Fax : +212(0)5 22 26 22 09

E-mail : contact@liab.ma -site Web : www.liab.co.ma

IF : 40432071 ; CNSS : 8844103 ; Patente : 34720627 ; N°ICE : 001663876000025 ; INPE Biogiste : 107159782 ;

INPE laboratoire : 093060846

Banque : attijariwafa bank, Agence ABDELMOUMEN , R.I.B : 007 780 0002385000302818 20



LIAB

Ceci est un mail, seul le résultat papier fait foi. المختبر الدولي لاب

LABORATOIRE INTERNATIONAL D'ANALYSES BIOMÉDICALES

COMPTE RENDU D'ANALYSES

Medecin Prescripteur :

Dossier N° : 2011 20146

MR LEKBIR MAR OUM

Spécialité :

Né(e) le : 06-03-1968

Adresse :

Prélevé : reçu le 00-00-0000

Correspondant : RAM

à (heure non connue unique)

Edition du: 02-11-2020 à 20:16

Analyses	Résultats	Intervalles de référence	Antériorités
SEROLOGIE VIRALE			

Anti-SARS-Cov 2 (COVID 19) type IgG

Nouvelle méthode de détection des anticorps anti SARS-COV 2 depuis le 28 Septembre 2020 – Chimiluminescence ABBOTT –

Résultat :

POSITIF

(Sérum, Plasma EDTA – CMIA – ARCHITECT ABBOTT)

Indice :

3.26 S/C

Négatif : < 1.4 S/C

Positif : >= 1.4 S/C

Un test positif signifie que la personne a eu un contact avec le virus et a développé une certaine immunité. Il ne constitue en aucun cas un marqueur biologique de l'infection aigue du COVID-19.

BIOLOGIE MOLECULAIRE

Test de détection du coronavirus (COVID-19):

RT-PCR GeneFinder COVID-19 Plus

Résultat E-Gene:

NEGATIF

Résultat N-Gene:

NEGATIF

Résultat RdRp-Gene:

NEGATIF

INTERPRETATION:

NEGATIF: Absence de détection de l'ARN du SARS-COV 2 (COVID-19)

Le résultat d'un test négatif ne prouve pas avec certitude que le patient n'est pas infecté par le COVID-19. Cette problématique concerne essentiellement le début d'incubation du virus. Il y a donc lieu de prendre toutes mesures de prévention pour éviter d'éventuelles transmission à l'environnement.

Les examens rendus sous accréditation sont identifiés par le symbole []. Toute copie ou utilisation de cette référence ne peut être réalisée sans autorisation écrite du LIAB.*

Demande validée biologiquement par : Prof. BENSLIMANE Abdellah

Page 1 sur 2

Horaires d'ouverture : Lundi au vendredi : 7h30–18h30/Samedi et jours fériés :

7h30–13h00

Angle Bd Abdelmoumen et rue arrachati, Casablanca – Maroc; Tel : +212(0)5 22 42 33 60/55; –GSM : 06 61 85 78 48 Email: contact@liab.ma

Site Web : www.liab.co.ma – IF : 40432071 – ICE : 00166387600025 – CNSS : 8844103 – Patente : 34720627 – INPE : 107159782

Prélèvement à domicile sur RDV



LIAB

المختبر الدولي للتحاليلات الطبية

LABORATOIRE INTERNATIONAL D'ANALYSES BIOMÉDICALES

Dossier N° : 2011020146; MR LEKBIR MARHOUM ;
Né(e) le 06-03-1968

* Suite à notre déménagement et au retard administratif dû au confinement, la direction du LIAB a pris la décision d'effectuer une suspension volontaire de l'accréditation du LIAB pour une courte durée afin de valider l'ensemble des données administratives et techniques.

Page 2 sur 2

Horaires d'ouverture

Lundi au vendredi : 7h30–18h30/Samedi et jours fériés : 7h30–13h00

Angle Bd Abdelmoumen et rue arrachati, Casablanca – Maroc; Tel : +212(0)5 22 42 39 60/65; –GSM :06 61 85 78 48– Email: contact@liab.ma

Site Web :www.liab.co.ma–IF :40432071–ICE :001663876000025–CNSS :8844103–Patre :34720627–INPE :107159782

Prélèvement à domicile sur RDV



REÇU



N°du patient : 2011020146

Patient:	Mr Lekbir MARHOUM
N° dossier:	2011020146
Prise en charge ou mutuelle :	
Paiement :	Montant total : 800.00 Avance : 800.00 Solde : 0.00
Date de retrait des résultats	04-11-2020 cette date ne tient pas en compte les promis le jour même à récupérer après 6 heures de l'heure du prélèvement urs fériés et Weekend.le retrait des résultats
<p><u>N.B : le retrait des résultats hors COVID 19 s'effectue du lundi au vendredi entre 14H00 et 18H30, et Samedi de 11H00 à 13H00</u></p> <p><u>Pour les résultats du COVID le retrait est entre 17h00 et 18h30 du lundi à samedi.</u></p>	

Angle Bd Abdenn

et Rue Arrac